



Masques solidaires Beauvaisis

Guide de fabrication

et processus d'acheminement

A l'attention des couturiers bénévoles

Madame, Monsieur, cher bénévole,

Vous avez souhaité faire preuve de solidarité en participant à la création de masques à domicile. Nous vous en remercions.

Afin de faciliter votre participation à cette action, vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des règles à respecter dans la fabrication des masques ainsi que les informations quant au circuit réalisé pour acheminer votre production à ses destinataires.

Ces masques sont destinés à être distribués à l'ensemble des habitants de l'agglomération du beauvaisis dans le cadre du déconfinement progressif prévu le 11 mai 2020.

Ces masques en textile permettent aux personnes qui les portent d'éviter de projeter d'éventuels éléments contaminants ; de ce fait ils protègent l'entourage. Ils aident également à ne pas se toucher le visage et donc réduisent le risque de se contaminer soi-même par ses mains.

Ces masques ne sont donc pas des dispositifs médicaux qui eux permettent de ne pas inhaler d'éléments contaminants pouvant provenir de personnes atteints du Covid19.

Étape 1 :

Le textile fourni par notre partenaire est pré-découpé par des couturiers professionnels. Des kits sont ensuite préparés.

Il correspond aux préconisations des normes AFNOR.

Étape 2 : Livraison des kits

Les services de l'agglomération réalisent un circuit de livraison des kits tous les lundi, mercredi, et vendredi.

Ils sont masqués et gantés et respectent les gestes barrière.

Afin de limiter les contacts, les agents sonneront ou frapperont à votre domicile, déposeront le kit au sol devant chez vous et attendront à 1 m que vous l'ayez ramassé. Si vous avez des masques réalisés à leur rendre, nous vous demandons de faire la même démarche (poser, reculer).

Étape 3 : Décontamination du tissu

Cette étape n'est pas absolument nécessaire à notre processus, mais nous l'avons mise en place pour assurer votre sécurité. En effet, le virus peut visiblement rester sur le tissu quelques heures voir jours, et, dans la mesure où il a été manipulé par le livreur, le coupeur, le préparateur, et la personne qui vous a amené votre kit, il peut s'avérer une source de contamination malgré toutes nos précautions.

Votre sécurité est notre priorité.

Le lavage en machine est fortement problématique pour les coupons, qui s'effilochent, voici quelques propositions alternatives :

- Si vous maintenez un lavage machine, vous pouvez mettre les coupons dans une taie d'oreiller pour les protéger un peu
- Vous pouvez éviter le sèche linge en faisant sécher à l'air libre et en passant au fer avec vapeur
- Vous pouvez aussi laisser poser plusieurs jours vos coupons, et décaler votre retour de masques
- Vous pouvez faire bouillir en casserole plutôt qu'en machine.

Étape 4 : Réalisation des masques

Les masques doivent impérativement être réalisés selon le patron et le tutoriel joints. Ce tutoriel peut évoluer dans le temps.

Étape 5 : Lavage des masques

Afin de limiter au maximum les risques d'infection, il vous est demandé de laver les masques à 60° minimum après couture, et de les repasser avec de la vapeur après séchage.

Étape 6 : Préparation des masques pour retrait

Il vous est demandé de remplir le coupon de circulation des masques joint en indiquant votre nom, et le nombre de masques réalisés et retournés à l'Agglomération.

Vous pouvez faire un retour partiel, il faut indiquer combien de masques sont retournés à chaque ramassage. Il conviendra de lier les masques avec les coupons soit par des élastiques, soit en les enroulant dans des chutes de tissu, soit dans des sacs.

Pour rappel, vous pouvez conserver pour votre usage personnel ou pour en faire don, 2 masques par kit de 30. Il vous est demandé de remettre une notice d'entretien avec chaque masque.

Il vous est interdit de vendre ces masques.

Étape 7 : Ramassage des masques par les équipes de l'Agglomération

Pour le dépôt des kits, les services de l'agglomération réalisent un circuit de ramassage des masques tous les lundi, mercredi, et vendredi.

Ils sont masqués et gantés et respectent les gestes barrière.

Afin de limiter les contacts, les agents sonneront ou frapperont à votre domicile, si vous avez des masques réalisés à leur rendre, vous les déposerez au sol devant chez vous et reculerez à 1 m (dans le cas contraire, vous leur indiquez que vous n'avez pas de masque à leur remettre).

Si vous avez achevé un kit complet de 30 masques, nous vous demandons de l'indiquer aux agents qui feront la même démarche pour vous donner un nouveau kit (poser, reculer).

Si vous estimez que vous pouvez produire plus de 30 masques en 3 jours, vous devez alors l'indiquer aux agents, qui peuvent vous fournir plusieurs kits.

Étape 8 : Contrôle qualité

Tous les masques réalisés sont contrôlés par les services de l'Agglomération.

